

Éloge de la haie, la mal aimée !

Les haies doivent être protégées !

La haie source de biodiversité. Vous avez certainement entendu parler de la perte de la biodiversité qui s'accélère de jour en jour depuis une trentaine d'années : disparition de 30 % des oiseaux dans nos campagnes, de 80 % des insectes volants et de 60 % des effectifs des animaux sauvages dans leur globalité. À ce rythme que restera-t-il pour nos enfants et petits enfants dans 30 ans : un désert biologique !

Cet état de fait est facile à constater en ce qui concerne le petit gibier qui était encore très présent à la fin du siècle dernier et qui a presque totalement disparu aujourd'hui dans la plupart de nos campagnes (lapins, lièvres, perdrix, etc.). Ceci est aussi vrai pour les hérissons, les batraciens et reptiles, les oiseaux, fauvettes, alouettes, pies-grièches, chouettes chevêches et bien d'autres. La liste est longue... Autre constat, jadis sur de longs trajets en voiture il fallait fréquemment nettoyer son pare-brise maculé d'impacts d'insectes, aujourd'hui ce n'est plus nécessaire, les insectes ayant disparu à 80 % !

Quel rapport me direz-vous avec les haies ? Tout simplement fondamental ! En effet, la haie qui sépare deux champs ou qui borde une route participe à la production de la majorité de la biodiversité environnante. Comment ?

La haie garde-manger : c'est dans la haie que se concentre le maximum de la production végétale, source de nourriture pour insectes et animaux. Les fleurs de l'Aubépine et du Prunellier sont essentielles à la nourriture des insectes à la sortie de l'hiver, leurs fruits et ceux de la Ronce et de l'Églantier sont les principales sources de nourriture pour les oiseaux. Si la haie est broyée latéralement et sur sa hauteur, adieu bourgeons, fleurs, fruits et insectes... C'est la famine assurée pour tous ceux qui en dépendent.

La haie « autoroute de la faune ». Les animaux y sont à l'abri des regards, de la chaleur et peuvent s'y déplacer sans danger. Rompre la continuité d'une haie c'est comme rompre une autoroute pour la remplacer par un chemin défoncé : on n'y circule plus sans prendre de gros risques. Les écologues parlent de « trame verte » pour caractériser cette fonction en insistant sur sa continuité. Deux populations de hérissons séparées par un espace sans haie, ne se rencontrent plus et finissent par disparaître. Il en est de même pour tout ce qui ne vole pas.

La haie nurserie : insectes et animaux ont besoin de couvert végétal pour établir leurs nids et se reproduire. Depuis le sol où vivent les animaux et les insectes rampants, jusqu'au sommet des arbustes et des arbres où nichent les oiseaux les plus gros, la haie est occupée à tous les étages. Dans une haie réduite à son rez-de-chaussée par une épareuse, c'est la majorité de la vie naissante qui disparaît.

La haie, régulateur de température : cette fonction, est souvent négligée. Mais les êtres vivants supportent mal les variations et les excès de température. La haie, par son couvert dense régule ces excès et offre des niches où peuvent s'abriter les animaux. Supprimer la haie, c'est les vouer à mourir de froid, de chaud ou de soif !

La haie écologique : la haie c'est aussi le barrage qui freine l'eau lors d'épisodes de pluie intense et limite les inondations, c'est elle qui retient les talus en pente et leur évite de s'écrouler dans le fossé, c'est elle qui arrête les produits phytosanitaires répandus dans les cultures avant qu'ils ne rejoignent la rivière...

La haie source d'énergie : la haie, quand elle atteint une belle dimension peut devenir une ressource de bois non négligeable, comme l'explique cette vidéo :
http://www.polebocage.fr/IMG/mp4/giee_prairies_dor_720_480_avc_h264.mp4

La haie clôture : la haie c'est aussi le moyen le plus naturel de clore un champ pour le bétail.

La haie gourmande : et puis, c'est dans les haies que l'on cueille les mûres qui font les meilleures confitures...

Mais les haies sont maltraitées...



Il y a 40 ans de cela, dans les années 1960-1970, je me souviens, les paysages de nos campagnes étaient sensiblement différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Dans ces temps « reculés » l'épareuse, machine à broyer tout ce qui est sur son passage, n'existait pas encore et les haies qui bordaient les champs et les routes n'en portaient pas encore les stigmates.

À quoi pouvaient bien ressembler ces haies en l'absence de cette machine miraculeuse ? Et bien tout simplement à des haies dans toute leur splendeur, bien fournies à la base et de hauteur limitée seulement par la pousse maximale des arbustes qui la composaient, c'est-à-dire plusieurs mètres. Les haies que nous connaissons aujourd'hui n'en sont que de pâles figures, quand elles existent encore... mais qui en garde encore le souvenir ?

La question qui se pose alors est la suivante : qu'est-ce qui justifie la quasi-destruction de ces haies alors qu'elles sont si utiles ? C'est ce que nous allons essayer de comprendre...

La haie entité paysagère. Le goût moderne et immodéré pour une nature « propre » se traduit la plupart du temps par des haies totalement défigurées, offrant parfois un paysage digne d'un bombardement. Qui accepterait cette infamie dans son jardin ou aux abords de sa maison ? Personne ! Alors pourquoi l'imposer à la collectivité le long des routes ou sur le bord des champs ?

Certains essaient d'avancer des raisons de sécurité... elles gênent la visibilité sur les routes. C'est exact, mais seulement pour une toute petite portion d'entre elles : celle qui sont placées à l'intérieur des virages. Situées sur l'extérieur ou dans les lignes droites, elles sont sans conséquences et pourraient garder toutes leurs dimensions.

Autre raison de sécurité : le long des voies de communication elles favoriseraient le maintien du givre sur la route certains jours en hiver. En fait cet argument est « faible » dans la mesure où cette situation est exceptionnelle et ne concerne que les haies situées du côté du soleil levant, car celles situées au nord, empêche au contraire la formation du givre sur la chaussée ! Ceci ne concerne d'ailleurs pas les haies entre les champs qui sont traitées de la même façon.

Les haies gênent les fils électriques : il est vrai que certaines lignes situées au-dessus des haies peuvent redouter le frottement des branches. Mais ce défaut est facile à corriger par un élagage annuel approprié et raisonné des branches les plus hautes et qui posent problème.

Les haies font de l'ombre ! C'est évident, mais est-ce un avantage ou un inconvénient ? Cette ombre ne porte pas très loin et en période de réchauffement climatique elle constitue plutôt un avantage, notamment pour le bétail.

Les haies ne font pas « propre ». C'est l'argument avancé le plus fréquent ! Par « propre » entendons des paysages où tout est taillé au carré, à l'image de ce que l'on trouve en ville ou sur les parkings, etc. Cet argument purement esthétique n'est en fait que le reflet d'une culture, celle de la nature qui doit être cadrée, domestiquée, sans « herbes folles » ni végétal non « entretenu ». D'où la nécessité de tailler les haies au carré afin qu'elles respectent cette esthétique.

Mais l'argument, non avoué, qui me semble le plus redoutable est celui la puissance des machines. Le conducteur du tracteur qui actionne l'épareuse dispose d'une « puissance de feu » considérable. Il peut, en intervenant sur ses manettes de commande, raser, écraser et broyer sans peine tout ce qui est devant lui. Comment y résister, comment faire autrement ? Ainsi voit-on des haies totalement défigurées sans que le conducteur de l'engin ne s'en rende compte, le résultat de son travail se situant à l'arrière dans son sillage. Et puis, à quoi servirait-il d'avoir un engin de cette puissance, si l'on ne s'en sert pas ou de façon « trop légère » ?

Dans tous les cas le résultat est le même : année après année les haies régressent, étêtées de façon systématique, broyées jusqu'au cœur de chaque côté et finalement détruites, laissant la place au vide ou bien à quelques végétaux les plus résistants, ronces et églantiers dont la pousse est la plus rapide où bien remplacées par des clôtures artificielles...

En conclusion

Pour finir, je voudrais parler des effets collatéraux des épareuses, aussi bien sur les haies que sur les talus. En effet, ces engins développent une puissance considérable destinée à broyer et hacher les végétaux (le terme de fauchage affiché lors de leur passage est tout à fait usurpé !). L'effet sur les arbustes est toujours déplorable et entraîne l'affaiblissement des plantes et leur contamination par des champignons pathologiques.

Mais ce n'est pas le pire ! La puissance de l'épareuse est telle qu'elle stérilise littéralement tout ce qu'elle touche. Aucun insecte, œuf ou larve ne résiste à son passage et est irrémédiablement détruit. Appliquées souvent de façon exagérée sur les centaines de milliers de km de bordures de nos routes, les épareuses sont à l'origine de la destruction de centaines de millions d'insectes, destructions qui s'ajoutent à celles dues aux produits phytosanitaires, à l'urbanisation des milieux et à l'agriculture intensive... mais qui s'en soucie ?

Pour conclure quelques conseils simples :

- ne jamais détruire une haie sans avoir de très, très bonnes raisons pour le faire,
- ne plus décapiter les haies, c'est inutile et très dommageable pour la nature et l'environnement,
- toujours élaguer avec modération les flans de la haie afin de maintenir son épaisseur originale,
- apprendre à regarder les haies et à les respecter comme des entités vivantes indispensables à l'équilibre de la nature et la beauté de nos paysages.

Il faut des dizaines d'années pour qu'une haie atteigne son apogée, quelques heures seulement à une machine puissante pour la détruire !

En bref, comment peut-on encore brûler inutilement du gasoil, user du matériel, perdre son temps et dépenser de l'argent à étêter ou détruire les haies, pendant que d'autres encouragent à les replanter, comme la Communauté de communes (<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/5272/preserver-biodiversite>) l'office national de la chasse (<http://www.polebocage.fr/>), les agriculteurs biologiques et les organisations environnementales ?

Daniel Mathieu, novembre 2018